snpden UNSA
La lettre de direction
Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale
Le site | Le forum | J'adhère

NUMÉRO 13 **12 DÉCEMBRE 2018**

Elections professionnelles : MERCI !

Les personnels de direction se sont distingués une nouvelle fois par un civisme exemplaire jamais démenti depuis ces 25 dernières années. Cela démontre un très fort attachement de nos collègues au mode d'organisation et d'expression actuel du paritarisme.

Le SNPDEN a confirmé son statut très largement majoritaire à la CAPN des personnels de direction, avec 5 sièges sur 7 (5 sièges SNPDEN – 1 IDFO – 1 SGEN CFDT), et confirme ainsi sa capacité de rassemblement, au delà de ses seuls adhérents - qui représentent un personnel de direction actif sur deux. Ce très fort taux d'adhésion, cette confiance toujours renouvelée par un vote très largement majoritaire, avec en outre un taux de participation de près de 82 %, sont exceptionnels dans le paysage syndical français, et nous donnent la force et la capacité de défendre la profession et de porter ses mandats dans l'intérêt de tous.

Cette adhésion est encore plus marquée en CAPA : le SNPDEN obtient 81 % des sièges en académie, en augmentation de 6 points par rapport à 2014. Incontournable pour défendre chacun des collègues et veiller à l'équité de traitement, qu'il s'agisse du tableau d'avancement ou de l'évaluation. Enfin, pour le secteur étranger, le SNPDEN remporte 5 sièges sur 5, avec un siège de plus pour l'UNSA au comité technique de l'AEFE.

L'UNSA éducation conforte également sa position largement majoritaire dans tous les syndicats de l'encadrement : SIEN (inspecteurs de l'Education nationale), SNIA-IPR (inspecteurs d'académie et inspecteurs pédagogiques régionaux), A&I (Administration et Intendance) ou SNMSU (médecins scolaires et universitaires). Nous soulignons aussi avec satisfaction les très bons résultats obtenus par l'ensemble des syndicats de la fédération qui nous permettent de rester, avec un gain de 4 185 voix, la 2ème organisation de l'éducation nationale avec 4 sièges (FSU 6, FO 2, CFDT 1, CGT 1, SNALC 1) au CTMEN. Le comité technique ministériel est l'instance où s'exerce la participation des personnels à la gestion et au fonctionnement de leur administration. Il est consulté sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services ainsi qu'à l'élaboration des règles statutaires et indemnitaires, à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

Ne pas se mettre en danger

Les actes de violence se multiplient devant les établissements, liés directement aux mouvements de lycéens ou en marge de ceux-ci. Nous tenons à jour avec les secrétaires académiques la liste de nos collègues bousculés ou blessés dans l'exercice de leurs missions, tout en tentant de leur apporter, autant que faire se peut, notre soutien.
Il s'agit plutôt aujourd'hui de lycéens qui rejoignent un mouvement que d'un "mouvement lycéen", ce qui explique peut être que cette violence est présente depuis le départ. Presque partout, les manifestations se transforment en scènes de guérillas urbaines.
Lire la suite

Tout le monde a gagné, sauf les femmes !

Tout le monde a gagné, sauf les femmes. C'est le titre du journal Le Monde après le refus de la CGT, FO et de Solidaires de signer le protocole pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. L'UNSA-FP a signé ce texte, qui contient des avancées très intéressantes, et notamment pour les personnels de direction. Réflexion sur la mobilité obligatoire, obligation de publier des statistiques sur les tableaux d'avancement et les évaluations, etc.

Jean Claude Seguin, qui a représenté le SNPDEN lors des discussions, a notamment insisté sur une absolue égalité de traitement entre hommes et femmes pour l'accès initial aux postes de direction des établissements à forte catégorie (lycées de 4ème catégorie et 4ex). C'est l'un de nos mandats, et cela apparaît dans le texte, mais n'était pas assez appuyé. Cet accès aurait obligatoirement des conséquences directes sur l'avancement où le nombre de femmes reste encore trop en retrait.
Les trois organisations précédemment citées représentant 51% de la Fonction Publique, le texte ne sera pas publié. Plus que jamais, nous avons besoin d'un syndicat réformiste qui engrange des avancées.

#Pasdevague... La suite

La commission sénatoriale chargée des questions d'éducation, de culture et de communication a souhaité entendre les représentants des personnels de direction sur la question des violences à l'école en lien avec les évènements récents liés au #pasdevague et à l'agression d'une enseignante au lycée Branly de Créteil.
Lire la suite

Le serveur mutations du SNPDEN ouvre vendredi ! A vos dossiers !

La répartition des sièges en CAPN n'ayant pas encore eu lieu, nous ne savons pas encore quels commissaires paritaires suivront quelles académies. Nous vous en informerons sans doute juste avant les vacances de Noël.

En attendant, la plateforme de dépose des dossiers de mutation ouvrira vendredi 14 décembre 2018, avec un jour d'avance.
Lire la suite

agenda de l'ESN

Lundi 10 décembre
Secrétariat national

Mercredi 12
Commission spécialisée des lycées

Jeudi 13
Commission spécialisée des lycées
Assises de l'intelligence artificielle
Bureau national extraordinaire de l'UNSA
Groupe de travail ministériel sur les internats des CPGE
Conseil national de l'UNSA-FP

Vendredi 14
Comité de suivi de licence/master/doctorat

Actualités

Projet de loi pour une école de la confiance..., limitée cependant !
Après avoir reçu un avis négatif du Conseil supérieur de l'Education le 15 octobre dernier, l'ensemble des organisations syndicales ayant alors déploré dans une déclaration commune la méthode de travail sur ce texte, traduisant « un mode de pilotage vertical et univoque », le projet de loi pour une école de la confiance a été présenté au Conseil des ministres du 5 décembre dernier par Jean-Michel Blanquer et devrait être examiné au Parlement en février 2019.
En savoir plus

Edition 2018 du rapport annuel sur l'état de la Fonction publique
Le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique fournit chaque année les données et analyses sur les ressources humaines des trois versants de la Fonction publique - emploi, recrutements et parcours professionnels, retraites, formation, rémunérations, conditions de travail et politique sociale -, qui permettent d'alimenter le dialogue social et de nourrir le débat public. Consulter le rapport.

À PROPOS DU **SNPDEN** – Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.
21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique *siege@snpden.net* - site Internet *www.snpden.net* - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69
© 2018 SNPDEN - PARIS - FRANCE